Programme de Formation

Prévenir la Fraude en Assurance Santé

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique

Public visé

- Gestionnaires à la souscription ou des sinistres en assurance santé
- Personnes en charge de la conformité réglementaire ou de la direction d'une mutuelle.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux et mécanismes de la fraude à l'assurance santé
- Identifier et analyser les cas de fraude
- Obtention des éléments de preuve dans le respect des contraintes légales
- Exploiter les éléments de preuve et mettre en place des mesures de prévention

Compétences visées

- Analyser les enjeux et les mécanismes de la fraude
- Détecter les indices de fraude
- Collecteur et exploiteur des éléments de preuve
- Mettre en place des mesures de prévention et de dissuasion

Description

1.Comprendre les enjeux et les mécanismes de la fraude à l'assurance santé

- Définir la fraude et ce qu'elle représente dans le secteur de l'assurance
- Distinguer les différentes formes de fraudes
- Quantifier le phénomène

2. **Identifier et comprendre les cas de fraude dans le secteur de la santé**

- Analyser les documents contractuels
- Détecter les indices laissant présumer la fraude

3. **Obtenir des éléments de preuve dans le respect des contraintes légales**

- Connaitre les présomptions dont bénéficie l'assuré
- Assimiler les différents moyens d'investigation existant

4.**Comment exploiter les éléments de preuve rassemblés**

- Assimiler la procédure à mettre en œuvre
- Recenser les différentes sanctions à la disposition de l'assureur

5.**Prévenir et dissuader la fraude à l'assurance maladie**

- Rédaction des documents contractuels : définir les points d'attention
- Retenir les moyens à utiliser pour éviter la fraude

6.**Les sanctions et procédures**

- Civile et pénale
- Les bonnes pratiques à mettre en œuvre

Points forts

Protégez votre entreprise ! Cette formation vous offre des clés pour identifier, analyser et prévenir la fraude en assurance santé, tout en respectant les contraintes légales. Boostez votre expertise et sécurisez vos contrats !

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Modalités pédagogiques

- **Apports théoriques :** présentation des concepts clés, modèles et méthodologies par des experts du domaine. Utilisation de supports visuels et d'exemples concrets pour faciliter la compréhension.
- **Échanges et discussions :** sessions interactives permettant aux participants de partager leurs expériences, poser des questions et débattre des enjeux actuels. Animation de tables rondes et de groupes de réflexion pour favoriser l'apprentissage collaboratif.
- **Études de cas :** analyse approfondie de situations réelles ou fictives pertinentes au domaine d'étude. Travail en petits groupes pour développer des solutions et stratégies, suivi de présentations et de feedback constructif.
- **Exercices pratiques :** mise en application des connaissances acquises à travers des simulations, jeux de rôles, et projets concrets. Utilisation d'outils et de technologies spécifiques au domaine pour renforcer les compétences pratiques des participants.

Moyens et supports pédagogiques

- **Support de formation numérique :** Plateforme d'accès aux modules de cours, quiz d'auto-évaluation, ressources téléchargeables (PDF, infographies)
- **Études de cas :** Analyses approfondies de situations réelles, scénarios complexes à résoudre en groupe, retours d'expérience d'entreprises, exercices de mise en pratique basés sur des cas concrets
- **Supports numériques :** Présentations multimédias, tableaux blancs virtuels, outils de collaboration en ligne.
- **Discussions et échanges :** Sessions de questions-réponses en direct.

Modalités pratiques

- **Durée de la formation :** La formation dure 7 heures, incluant des pauses en milieu de matinée et d'après-midi et une pause déjeuner d'une heure.
- **Lieu de la formation :**
  - **En présentiel :** La formation peut se dérouler dans nos locaux ou sur votre site (en intra) ou dans une salle de conférence équipée.
  - **En distanciel :** Possibilité de suivre la formation à distance via une plateforme en ligne pour les participants.
- **Matériel nécessaire pour le distanciel :** Chaque participant doit avoir accès à un ordinateur équipé d'une connexion internet.
- **Effectif :** Le nombre de participants est de minimum 2 personnes et limité à 15 personnes pour favoriser l'interaction et garantir un accompagnement personnalisé.
- **Certification :** À l'issue de la formation, une attestation de participation sera délivrée aux participants ayant satisfait aux exigences.

Tarif : selon proposition commerciale. Nos tarifs publics sont consultables sur notre catalogue en ligne.

Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation sera continue avec des questions, discussions, exercices pratiques et études de cas pour vérifier l'application des connaissances. Une synthèse et un feedback en fin de formation mesureront les acquis et la réalisation des objectifs pédagogiques. Un Certificat de Réalisation signé par le Responsable de l'organisme de formation et mentionnant les compétences visées est remis au participant à la fin de la formation. Le contenu de ce document atteste la mise en œuvre du processus d'évaluation. Cette formation dans son format actuel n'a pas encore été évaluée.

Informations sur l'admission

Inscriptions : Les pré-inscriptions se font en ligne sur notre site web, via l'extranet Entreprise ou par mail à formation@ugm-opera.fr jusqu'à trois semaines avant le début de la formation en inter.

Pour les demandes en Intra, un délai de prévenance de minimum 6 semaines avant la date de formation souhaitée est requis.

Les places sont attribuées par ordre d'inscription et sous réserve d'un nombre de participants minimum et de dossier administratif complet.

Conditions d'Annulation : Les annulations sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation avec remboursement intégral. Passé ce délai, un pourcentage des frais de formation sera retenu.

Informations sur l'accessibilité

Nos locaux ne sont malheureusement pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cependant, un soutien personnalisé peut être mis en place pour les participants ayant des besoins spécifiques.

Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation.

Vous pouvez exprimer vos besoins spécifiques en nous écrivant à l'adresse handicap@ugm-opera.fr

Votre intervenant

Esther BENDELAC

Esther Bendelac, avocate au barreau de Paris, allie expertise académique et pratique juridique. Ancienne enseignante-chercheuse à l'Université Panthéon-Assas, elle a exercé dans des cabinets prestigieux avant de fonder le sien.

Docteure en droit privé, elle est spécialisée en droit international privé et droit des assurances, collaborant avec les autorités de régulation. Elle excelle en conseil et contentieux.

Formatrice et auteure reconnue, Esther Bendelac a publié des ouvrages de référence sur la distribution d'assurances et le droit international privé. Elle est active dans plusieurs associations d'avocats en France et à l'international.

Parmi ses publications notables figurent *«Respecter les règles de la vente à distance des produits d'assurance»* (Argus de l'assurance, 2022), "V*endre à distance des produits d'assurance*" (Argus de

l'assurance, 2020) ainsi qu'un ouvrage reconnu en droit international privé, *« Le transfert de bien au décès autrement que par succession en droit international privé »* (Bruylant, 2016).